

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# Arsène Lacarrière Latour aux Etats-Unis, naufragé de l'empire colonial français en Amérique

Guy CLERMONT

Numéro 181-182, septembre–décembre 2018, janvier–avril 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056377ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056377ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

CLERMONT, G. (2018). Arsène Lacarrière Latour aux Etats-Unis, naufragé de l'empire colonial français en Amérique. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (181-182), 87–109. <https://doi.org/10.7202/1056377ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2019

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Arsène Lacarrière Latour aux Etats-Unis, naufragé de l'empire colonial français en Amérique<sup>1</sup>

Guy CLERMONT<sup>2</sup>

En 1802, lorsqu'Arsène Lacarrière Latour partit pour la colonie française de Saint-Domingue dans l'espoir de récupérer l'héritage d'un grand oncle auquel son épouse pouvait prétendre, il était loin d'imaginer qu'il ne reverrait pas sa famille avant plus de 30 ans. Les révolutions qui ont agité le monde atlantique à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle allaient bouleverser les projets de ce jeune aristocrate sans fortune, né à Aurillac (Cantal), le 13 octobre 1778<sup>3</sup>. En effet, la révolte des esclaves de Saint-Domingue allait prendre une tournure catastrophique pour les intérêts français et Lacarrière Latour fut bien incapable de récupérer les biens de sa famille. Il fut pris dans la tourmente de la défaite qui, après l'expulsion des Français de Saint-Domingue en 1803, le conduisit aux Etats-Unis, où il résida jusqu'en 1817, puis à Cuba, avant de rentrer en France en 1834 où il devait mourir trois ans plus tard, le 21 mars 1837, dans sa région natale.

Durant ce long exil, loin de sa femme et de ses deux enfants, il s'efforça de vaincre le sort qui l'avait privé de sa fortune en employant les compétences en architecture qu'il avait acquises auprès des architectes

---

1. Mots clés : Arsène Lacarrière Latour, Louisiane, Saint-Domingue, La Nouvelle-Orléans, la bataille de la Nouvelle-Orléans, monde(s) atlantique(s), atlantique français.

Keywords : Arsène Lacarrière Latour, Louisiana, Saint-Domingue, New Orleans, the battle of New Orleans, Atlantic world(s), French Atlantic.

2. Enseignant en civilisation nord-américaine à l'Université de Limoges (France), l'auteur a également enseigné dans plusieurs universités aux Etats-Unis (Université de Caroline du Nord à Charlotte, Oklahoma University...). Il a essentiellement axé ses recherches sur les Premières Nations aux Etats-Unis et au Canada ainsi que sur la Louisiane. Il a notamment co-édité l'ouvrage *Mémoires francophones : la Louisiane* (Pulim, 2006) et a collaboré à l'*Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*.

3. Sur la jeunesse d'Arsène Lacarrière Latour, voir : Jean Garrigoux, *Un aventurier visionnaire, Arsène Lacarrière-Latour, 1778-1837. L'étrange parcours d'un Français aux Amériques* (Société des lettres, sciences et arts « La Haute Auvergne », mémoires 4), p. 17-56.

parisiens Charles Percier et Pierre-François Fontaine durant son bref séjour dans la capitale avant de s'embarquer pour l'Amérique<sup>4</sup>.

Son action aux côtés du général Jackson durant la bataille de la Nouvelle-Orléans et surtout l'ouvrage qu'il écrit après la bataille lui valurent une certaine notoriété<sup>5</sup>. Cet ouvrage est, en effet, une source incontournable pour les historiens mais, étrangement, son séjour aux Etats-Unis reste mal connu. Les rares historiens qui se sont intéressés à Lacarrière Latour l'ont fait de façon marginale. C'est le cas de Jane Lucas de Grammond<sup>6</sup> et de Gene Smith<sup>7</sup> qui retracent brièvement la vie de Lacarrière Latour dans leur introduction à une réédition de l'ouvrage de ce dernier. Edwin H. Carpenter donne également quelques éléments biographiques dans un article retranscrivant en anglais un rapport adressé par Lacarrière Latour aux autorités espagnoles<sup>8</sup>. Le nom de Latour est enfin mentionné, avec très peu de contenu biographique, dans plusieurs études portant sur la bataille de la Nouvelle-Orléans, les frères Lafitte, la révolution mexicaine ou sur l'architecture des bâtiments de la Nouvelle-Orléans. Cependant, ces études, souvent anciennes, comportent de nombreuses erreurs. En effet, l'absence de sources documentaires connues et l'inexploitation des rares sources existantes ont ouvert la voie à des interprétations rocambolesques et contradictoires. La découverte d'archives familiales en 1994 a permis à Jean Garrigoux, un homme d'affaires passionné d'histoire locale, de lever le voile sur la vie mouvementée de cet « aventurier » auvergnat, mais son livre reste imprécis sur bien des points et il ne permet pas de répondre de façon convaincante à toutes les interrogations que soulève le séjour étatsunien de Lacarrière Latour. A-t-il été, aux Etats-Unis, un agent français chargé de préparer un retour de la France en Louisiane, comme l'affirment les historiens américains sans en apporter la preuve ? Et pourquoi a-t-il quitté les Etats-Unis pour Cuba au moment où le pays était promis à un bel avenir ?

L'objectif de cet article est de tenter de répondre à ces questions en examinant les activités d'Arsène Lacarrière Latour aux Etats-Unis et, en particulier, à la Nouvelle-Orléans de la fin 1803 à 1817. Cela devrait nous permettre de mieux comprendre les motivations de Latour dans le cadre d'une analyse inspirée par les réflexions menées par les historiens du

---

4. Martine Francois-Bardon, « La vie d'Arsène Lacarrière-Latour à Paris en 1802 », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 60 (avril-juin 1998), p. 76-88.

5. *Historical Memoir of the War in West Florida and Louisiana in 1814-15: With an Atlas*, traduit par H. P. Nugent (Philadelphia, John Conrad & Co., 1816), 264 p., annexes : cxc p.

6. *Historical Memoir of the War in West Florida and Louisiana in 1814-15. With an Atlas*. Facsimile reproduction of the 1816 edition with an introduction by Jane Lucas de Grammond (Gainesville, University of Florida Press), 1964, p. xvi.

7. *Historical Memoir of the War in West Florida and Louisiana in 1814-15. With an Atlas*, expanded edition (Gainesville, The Historic New Orleans Collection and University Press of Florida, 1999). Dans « Arsène Lacarrière Latour, Immigrant, Patriot-Historian, and Foreign Agent » [Michael A. Morrison (éd.), *The Human Tradition in Antebellum America*, Wilmington, Del., Scholarly Resources Inc., 2000] et dans « Arsène Lacarrière-Latour Papers about the Battle of New Orleans » [*The Historic New Orleans Collection Quarterly*, vol. 16 (1), Winter 1998], Gene Smith reprend, pour l'essentiel, les points développés dans l'introduction à l'ouvrage précédent.

8. « Latour's Report on Spanish-American Relations in the Southwest », *Louisiana Historical Quarterly*, vol. 30,3 (juillet 1947), 25 p.

(des) monde(s) atlantique(s)<sup>9</sup>. En effet, le parcours d'Arsène Lacarrière-Latour illustre parfaitement l'imbrication des mondes atlantiques et montre comment les individus qui parcouraient ces espaces ont su s'adapter aux changements qui les ont bouleversés, de la révolution haïtienne jusqu'à l'émergence d'une Amérique dominante suite à la guerre de 1812.

Ce travail s'appuie, d'une part, sur les documents personnels d'Arsène Lacarrière Latour récemment découverts par ses descendants et dont les archives départementales du Cantal gardent une copie et, d'autre part, les archives notariales et les archives de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les archives notariales de la Nouvelle-Orléans sont une institution unique aux Etats-Unis car, contrairement à ce qui se passe dans le reste du pays où le droit est inspiré de la *common law*, le droit français a laissé sa marque en Louisiane et les notaires jouent un rôle essentiel en tant que dépositaires de la mémoire individuelle et collective<sup>10</sup>. Outre le fait que les historiens américains ont souvent choisi d'ignorer l'héritage louisianais dans la construction du récit national<sup>11</sup>, cette aberration et l'obstacle linguistique, dans le cas des archives de la période francophone, expliquent peut-être pourquoi ces ressources documentaires ont été sous-exploitées.

## EN ROUTE POUR L'AMÉRIQUE

L'épopée américaine d'Arsène Lacarrière Latour commence le 1<sup>er</sup> septembre 1802 lorsqu'il embarque sur l'*Alphonse* en partance du Havre pour se rendre au Cap-Français à Saint-Domingue afin de tenter de récupérer ce qui peut l'être de l'héritage familial. Depuis l'arrivée de Leclerc sur l'île et la reddition des chefs rebelles en mai 1802 la situation semble se stabiliser dans la colonie. Vers la fin octobre, l'*Alphonse* arrive devant le port du Cap-Français qui vient de connaître des événements sanglants<sup>12</sup>. En effet, la plus grande partie des forces rebelles qui s'étaient ralliées au général Leclerc reprit le combat contre les forces françaises à partir de septembre 1802 et, pour ajouter au désarroi des Français, le général Leclerc succomba de la fièvre jaune le 2 novembre. Rochambeau

---

9. Voir par exemple : Bernard Bailyn, *Atlantic History: Concept and Contours* (Cambridge, Harvard University Press, 2005); Alison Games, « Atlantic History: Definitions, Challenges, and Opportunities », *American Historical Review*, III,3, p. 741-757; Jack P. Greene et Philip D. Morgan (dir.), *Atlantic History: A Critical Appraisal* (Oxford, Oxford University Press, 2009); Cécile Vidal, « Introduction : Le(s) monde(s) atlantique(s), l'Atlantique français, l'empire atlantique français », *Outre-Mers*, t. 96, n° 362-363 (1<sup>er</sup> semestre 2009), p. 7-37; Cécile Vidal, « Pour une histoire globale du monde atlantique ou des histoires connectées dans et au-delà du monde atlantique? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2012 (2), p. 391-413.

10. Roger K. Ward, « L'influence de la langue française sur le droit louisianais », in Guy Clermont, Michel Beniamino et Arielle Thauvin-Chapot, *Mémoires francophones : la Louisiane* (Limoges, Pulim, 2006), p. 87-104.

11. Daniel Usner, « Between Creoles and Yankees : The Discursive Representation of Colonial Louisiana in American History », p. 1-21, in Bradley G. Bond (ed.), *French Colonial Louisiana and the Atlantic World*, Baton Rouge (LSU Press, 2005).

12. Lettre d'A. Lacarrière Latour à Thierry, 16 novembre 1802, archives départementales du Cantal (désormais AD 15), fonds Lacarrière Latour (archives familiales François-Bardon), 1 Mi 53 R2, série C, III, 2

allait lui succéder. Cependant la situation dramatique de l'armée française permettra à Lacarrière Latour de trouver un emploi : fin novembre, il est engagé comme officier du génie auprès de Rochambeau<sup>13</sup>.

Le 25 décembre 1802, il envoyait une lettre à sa femme dans laquelle il lui parle de la « place » qu'on lui propose auprès du général Rochambeau qui lui semble « très bonne » car, ajoute-t-il, « les affaires ne vont pas dans ce moment »<sup>14</sup>. Les choses ne devaient pas s'arranger en 1803. Le désintérêt croissant de Napoléon pour les colonies d'Amérique<sup>15</sup>, le soutien des Anglais à l'insurrection, la fièvre jaune et l'unité retrouvée de la rébellion allaient porter le coup de grâce à la présence française à Saint-Domingue.

Dans un courrier parvenu à Aurillac à la mi-octobre, Lacarrière Latour annonce son projet de retour en France « si l'état de la colonie ne devenait pas meilleur »<sup>16</sup>. Il n'envisageait donc pas de se rendre aux Etats-Unis à ce moment-là. Compte tenu des délais d'acheminement, on peut penser que cette missive fut expédiée de Saint-Domingue au début de l'été, peut-être avant le blocus du port par la flotte britannique suite à la rupture de la paix d'Amiens le 16 mai 1803. Le blocus britannique ne permettait plus aux forces françaises de recevoir de l'aide de métropole. Rochambeau fut contraint de capituler face aux rebelles avant de se placer, le 30 novembre 1803, sous la protection des Britanniques qui le conduisirent à la Jamaïque avec ce qui restait de la garnison française<sup>17</sup>.

Que fit Lacarrière Latour durant cette tourmente ? On l'ignore. Jane Lucas de Grammond affirme qu'il est arrivé en Louisiane en 1802 en compagnie de Barthélemy Lafon<sup>18</sup>, ce qui n'est pas possible puisqu'il se trouvait encore au Cap Français au moins jusqu'à l'été 1803. Par ailleurs, Barthélemy Lafon était en Louisiane dès 1794<sup>19</sup>. Selon Tim Pickles<sup>20</sup>, Lacarrière Latour serait arrivé en Louisiane en 1810, mais de nombreux documents attestent de sa présence dès 1806. Le chroniqueur aurillacois Lakairie<sup>21</sup>, affirme, quant à lui, que Lacarrière Latour fut fait prisonnier par les Anglais aux côtés de Rochambeau à la fin novembre 1803. Mais, comme le remarque Gene Smith, cela ne put durer longtemps car on le retrouve, associé à Jean-Jacques Chauveau, à la tête d'une entreprise

---

13. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R2, série C, III, 3.

14. Idem.

15. Dès le mois d'avril, Napoléon décida de vendre la Louisiane aux Etats-Unis, abandonnant ainsi le projet de reconstruire un empire français en Amérique.

16. Lettre du père d'A. Lacarrière Latour à son gendre faisant référence à un courrier d'Ar-sène reçu cinq semaines auparavant, 15 nov. 1803, AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R2, série C, IV, 8.

17. Mayeul Macé et Bernard Gainot, « Fin de campagne à Saint-Domingue, novembre 1802-novembre 1803 », *Outre-Mers*, T. 90, n° 340-341, 2003, p. 15-40 ; Antoine Métral, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue* (Paris, Editions Karthala, 1985), passim ; Joseph Elysée Peyre-Ferry (introduction de Jacques Dussart), *Journal des opérations militaires de l'armée française à Saint-Domingue, 1802-1803* (Les Editions de Paris, 2006), p. 207-218.

18. *Historical Memoir of the War...*, op. cit., p. xvi.

19. Harriet P. Bos, *Barthelemy Lafon*, Master's thesis (New Orleans, Tulane University, 1977), p. 23.

20. Tim Pickles, *New Orleans 1815. Andrew Jackson Crushes the British* (Oxford, Osprey Pub., 2005), p. 29.

21. Cité par J. Garrigoux, *Un aventurier...* op. cit., p. 75.

commerciale à New York en 1804<sup>22</sup>. Lacarrière Latour aurait également pu se joindre aux réfugiés qui ont quitté Saint-Domingue après la défaite française pour se rendre en Louisiane. Les premiers navires se présentèrent devant le port de la Nouvelle-Orléans en janvier 1804<sup>23</sup>, mais ce premier séjour n'aurait été qu'une brève escale sur la route de New York. Jean Garrigoux pense qu'il aurait pu séjourner en Louisiane de décembre 1803 à février 1804 après avoir échappé au blocus britannique et travailler avec Barthélemy Lafon à l'établissement de cartes des environs de la Nouvelle-Orléans<sup>24</sup>. Barthélemy Lafon fut, certes, employé comme géomètre à partir de 1800<sup>25</sup>, sous le régime espagnol, et le gouverneur américain du territoire, William Claiborne, mentionne ses travaux de cartographie dans plusieurs courriers rédigés en juin 1805<sup>26</sup>, mais rien n'indique que Lacarrière Latour y fut associé avant 1806.

Gene Smith affirme que Lacarrière Latour fut probablement envoyé en Louisiane comme agent secret pour préparer l'occupation de la Louisiane par les forces françaises en 1803<sup>27</sup>, cependant Napoléon Bonaparte avait décidé de céder le territoire aux Etats-Unis dès le 10 avril 1803. Même si l'on prend en compte les délais d'acheminement des instructions, il est peu probable que Lacarrière Latour se soit rendu en Louisiane à l'automne 1803 pour préparer l'arrivée des forces françaises désormais impossible, car la décision de Napoléon était alors connue à Saint-Domingue. Par ailleurs, cette thèse ne permet pas d'expliquer pourquoi Lacarrière Latour aurait quitté la Nouvelle-Orléans après un séjour de quelques semaines pour se rendre à New York.

A un niveau plus personnel, si Lacarrière Latour s'est effectivement rendu en Louisiane alors que le territoire passait sous contrôle américain et s'il a travaillé avec B. Lafon, pourquoi est-il reparti peu après pour New York, et pourquoi avoir quitté un environnement franco-caribbéen désormais familier pour s'installer dans la grande métropole du Nord ?

## ARSÈNE LACARRIÈRE LATOUR À NEW YORK

En fait, les archives ne nous permettent pas aujourd'hui d'affirmer que Lacarrière Latour s'est rendu en Louisiane avant de s'installer à New York, cependant, la présence d'un certain Jean-Jacques Chauveau aux côtés de Lacarrière Latour à New York permet d'envisager une autre hypothèse.

---

22. *Historical Memoir of the War...*, op. cit., p. xiv.

23. Guy Clermont, « Les réfugiés de Saint-Domingue à la Nouvelle-Orléans, 1791-1820 », in G. Clermont, M. Beniamino et A. Thauvin-Chapot, *Mémoires francophones...*, op. cit., p. 68-69 ; Gabriel Debien et René Le Gardeur, « Les colons de Saint-Domingue réfugiés à la Louisiane, 1792-1804 », *Revue de la Louisiane* (Lafayette, Louisiane, 1981-1982), p. 101-140 ; Nathalie Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans. Migrations and Influences* (Gainesville, University Press of Florida, 2007).

24. J. Garrigoux, *Un aventurier...*, op. cit., p. 86.

25. H. Bos, *Barthelemy Lafon...*, op. cit., p. 86.

26. « Claiborne to Thomas Jefferson », 17 juin 1805, in Dunbar Rowland (éd.), *Letter Book of William C. C. Claiborne* (Jackson, Miss., vol. 3, 1917), p. 96-98.

27. G. Smith « Arsène Lacarrière Latour, Immigrant, Patriot-Historian, and Foreign Agent », in Michael A. Morrison (éd.), *The Human Tradition in Antebellum America* (Wilmington, Del., Scholarly Resources Inc., 2000), p. 88.

En effet, Chauveau avait également fait le voyage transatlantique vers Saint-Domingue sur l'*Alphonse* en septembre-octobre 1802 et il n'est pas impossible que les deux hommes aient décidé de quitter Saint-Domingue pour New York et de s'associer dans une affaire de commerce pour faire fortune avant leur retour éventuel en France. Selon cette hypothèse, Arsène Lacarrière Latour et Jean-Jacques Chauveau ne se seraient pas rendus en Louisiane, sauf peut-être pour y faire escale, car un courrier en date du 02 mai 1804<sup>28</sup>, adressé à Guillaume Lacarrière, le père d'Arsène, nous indique que Lacarrière Latour était engagé dans son affaire de commerce à New York depuis le début de l'année 1804. Si Lacarrière Latour est resté à Saint-Domingue jusqu'à la fin novembre 1803, comme l'affirme le chroniqueur aurillacois Lakairie,<sup>29</sup> et compte tenu des temps de navigation entre Saint-Domingue et la Nouvelle-Orléans, d'une part, et, d'autre part, entre la Nouvelle-Orléans et New York, il est pratiquement impossible qu'il ait eu le temps de s'engager dans une activité professionnelle en Louisiane avant son installation à New York début 1804. Il n'aurait donc pas collaboré avec Barthélemy Lafon avant 1806.

Le séjour de Lacarrière Latour à New York ne répondit pas à ses espérances. Il comptait vendre des soieries ainsi que des chapeaux à l'armée américaine et il en fit venir un grand nombre d'Aurillac, mais le contrat attendu ne fut pas conclu. Chauveau, de passage à Paris au début 1805, fait état des difficultés financières de leur entreprise dans une lettre adressée au père d'Arsène<sup>30</sup>. De même, dans un courrier à l'un de ses fournisseurs aurillacois, daté du 6 janvier 1806, Lacarrière Latour fait également état de ses difficultés financières<sup>31</sup>. Elles devaient d'ailleurs déboucher sur une hypothèque judiciaire sur les biens de la famille Lacarrière à Aurillac et mener Chauveau en prison pour dettes où il mourut le 12 mars 1818<sup>32</sup>.

Les activités de Lacarrière Latour à New York ne se limitaient pas au négoce. En effet, son carnet personnel fait état du lotissement d'un terrain près de Pointe aux Roches sur les rives du lac Champlain<sup>33</sup> et, le 29 octobre 1805, il faisait parvenir au ministre de la guerre, Henry Dearborn, un projet de construction pour un « système de défense pour le port et la ville de New York », projet que le ministre lui retourna quelques jours plus tard, malgré ses mérites, car il n'avait été ni commandé par le gouvernement, ni autorisé par la loi<sup>34</sup>. Cette démarche est révélatrice de

---

28. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R2, série C, IV, 13.

29. Cela est d'autant plus probable qu'il était très difficile d'échapper au blocus britannique et qu'on ne peut imaginer que Lacarrière Latour ait abandonné dans la tourmente le poste qu'il était si heureux et fier d'occuper auprès du général Rochambeau.

30. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R2, série C, IV, 16 ; voir aussi la lettre de Chauveau au père d'Arsène Lacarrière Latour, en date du 13 janvier 1805, qui parle de cinq caisses de chapeaux.

31. J. Garrigoux, *Un aventurier...*, op. cit., p. 79.

32. Idem ; d'après Jean Garrigoux, il est possible qu'Arsène Lacarrière Latour soit resté en Amérique pour éviter le sort de Chauveau. Cela infirmerait encore davantage la thèse de « l'agent secret de Napoléon ».

33. « Memorandum or selected and private remembrances (sic) », archives familiales de Madame François-Bardon, p. 3. La localité porte aujourd'hui le nom de Pointe au Roche (sic).

34. Lettre de Dearborn à Lacarrière Latour, New York, 1er nov. 1805, AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R2, série C III, 4.

l'audace du jeune architecte qui n'hésitait pas à monter un projet de grande ampleur sans avoir reçu l'assurance qu'il serait recevable. Ce trait de caractère allait apporter des fortunes diverses à Lacarrière Latour, mais cet épisode montre également que le jeune homme pouvait compter sur un réseau d'amis suffisamment bien introduits –particulièrement dans les milieux militaires- pour avoir accès aux plus hauts personnages du pays. Le général Charles Lallemand, qui était à New York, ainsi que de nombreux officiers ayant combattu à Saint-Domingue ou ayant servi aux côtés de Lafayette étaient en contact avec les officiers américains. Cependant, contrairement à ce qu'affirment Jean Garrigoux ou Gene Smith, il est peu vraisemblable qu'Arsène Lacarrière Latour ait rencontré Edward Livingston à New York avant le départ de ce dernier pour la Nouvelle-Orléans fin décembre 1803, donc probablement avant l'arrivée de Lacarrière Latour<sup>35</sup>.

C'est probablement ce réseau de connaissances existant dans la communauté d'émigrés français aux Etats-Unis –qu'ils soient originaires de métropole ou des Antilles- qui permit à Lacarrière Latour de se rendre à la Nouvelle-Orléans où un jeune architecte français pouvait espérer apporter sa contribution au développement de la ville. Comme le souligne R. Darrell Meadows, cette communauté d'émigrés disposait de réseaux qui permettaient aux réfugiés de trouver des moyens de subsistance et les orientaient vers telle ou telle activité<sup>36</sup>. A New York, Lacarrière Latour s'était surtout appuyé sur les cercles militaires français et américain, tant pour ses projets commerciaux qu'architecturaux, il allait désormais se tourner vers la communauté créole de la Nouvelle-Orléans pour chercher des soutiens.

Lacarrière Latour était encore à New York au début de 1806 comme l'atteste le courrier envoyé le 6 janvier à Jean-Antoine Perret. Dans ce courrier il ne fait aucune allusion au projet de se rendre à la Nouvelle-Orléans qui devait pourtant déjà occuper son esprit<sup>37</sup>. S'il était encore à New York au début du mois de janvier 1806, il n'a pas pu arriver à la Nouvelle-Orléans avant la fin du mois de février ou au début du mois de mars, mais il fut très vite impliqué dans divers programmes de construction.

## ARCHITECTE EN LOUISIANE

En 1806, plusieurs projets auxquels Lacarrière Latour allait être associé furent lancés à la Nouvelle-Orléans : ce fut en particulier le cas de la construction d'un nouveau théâtre et d'une halle aux boucheries sur la

---

35. William B. Hatcher, *Edward Livingston. Jeffersonian Republican and Jacksonian Democrat* (Bâton Rouge, LSU Press, 1940), p. 97-107. A la Nouvelle-Orléans, Livingston mena une brillante carrière en tant qu'avocat et homme politique malgré son implication probable dans la conspiration Burr et son action en tant qu'agent secret de l'Espagne. Il fut, avec Moreau-Lislet, à l'origine du maintien du droit français en Louisiane. Il fut élu au Congrès fédéral pour y représenter la Louisiane en 1822 et nommé Secrétaire d'Etat du gouvernement fédéral de 1831 à 1833.

36. R. Darrell Meadows, « Engineering Exile: Social Networks and the French Atlantic Community, 1789-1809 », *French Historical Studies* 23,1 (hiver 2000), p. 67-102.

37. J. Garrigoux, *Un aventurier...*, op. cit., p. 79.



batture. Mais c'est à une centaine de kilomètres au nord de la Nouvelle-Orléans, à Bâton Rouge, qu'Arsène Lacarrière Latour allait, pour la première fois, laisser sa marque.

En 1806, Bâton Rouge était situé dans le territoire espagnol de Floride occidentale. Il s'agissait avant tout d'un avant-poste occupant une position stratégique sur le Mississippi très convoitée par les Américains<sup>38</sup>. Une petite ville avait grandi autour du fort et plusieurs plantations avaient été développées à proximité<sup>39</sup>. C'est la mise en vente par lots de l'une de ces plantations qui donna à Lacarrière Latour l'occasion d'exercer ses talents d'architecte urbaniste. Le propriétaire, Elie Toutand Beaugard, souhaitait faire de son ancienne plantation le quartier à la mode de la ville. Un premier projet proposé par Ira C. Kneeland fut rapidement abandonné « au profit du concept classique d'une cité nouvelle » dessiné par Lacarrière Latour d'août à novembre 1806<sup>40</sup>.

Mais dès 1807, alors que tout l'ouest américain bruissait de rumeurs de conspiration dirigée par Aaron Burr, l'ancien vice-président des Etats-Unis, Arsène Lacarrière Latour fut associé à Barthélemy Lafon pour superviser des travaux de fortifications réalisés à la Nouvelle-Orléans et à Plaquemine par crainte d'une attaque<sup>41</sup>. Désormais, les deux hommes allaient très souvent se trouver associés dans diverses activités professionnelles et extra-professionnelles. Mais cette collaboration a probablement débuté en 1806. En effet, lorsque A. Lacarrière Latour traçait le plan de Bâton Rouge, B. Lafon dessinait la ville de Donaldsonville située quelques kilomètres au sud de Bâton Rouge et il n'est pas impossible que Lacarrière Latour ait pu décrocher ce premier contrat grâce au soutien de Lafon dont la réputation en tant que géomètre était bien établie dans la province. Il est fort probable, par ailleurs, que Lacarrière Latour logeait dans la même maison que Lafon car il s'est trouvé indirectement impliqué dans une affaire concernant un transfert de meubles dans la maison de ce dernier<sup>42</sup>.

En outre, il est possible que Lacarrière Latour ait participé, en 1806, à l'arpentage des terres offertes au Marquis de La Fayette par le Congrès des Etats-Unis à proximité de Bâton Rouge. Les deux familles se

---

38. En août 1804, un groupe de « filibustiers » emmené par les frères Kemper tenta, en vain, de s'emparer de la ville pour la rattacher au territoire américain. Une deuxième tentative, en septembre 1810, eut plus de succès : la ville et le territoire adjacent de la Floride occidentale passèrent sous le contrôle des Etats-Unis en décembre 1810. Mark Carleton, *River Capital. An Illustrated History of Bâton Rouge* (Los Angeles, CA, American Historical Press, 1996), p. 12-36.

39. Rose Meyers, *A History of Bâton Rouge, 1699-1812* (Bâton Rouge, Bicentennial Corporation, LSU Press, 1976), p. 67.

40. Plaque située sur la levée à Bâton Rouge. Voir Gilles-Antoine Langlois, « L'ingénieur dans l'espace-paysage de la colonie : l'exemple de la Nouvelle-Orléans », in Gilles-Antoine Langlois et Victoria Sanger (dir.), *La ville, laboratoire du paysage aux XVII et XVIII siècles*, 6th International Conference on Urban History (Edimbourg, 5-7 septembre 2002), [http://www.esh.ed.ac.uk/urban\\_history/text/SangerlangloisS25.doc](http://www.esh.ed.ac.uk/urban_history/text/SangerlangloisS25.doc), 20 novembre 2006. Ce quartier porte aujourd'hui le nom de Beaugard Town et il a gardé son tracé original. Voir Guy Clermont, « Le quartier Beaugard à Bâton Rouge, Louisiane », in Laurier Turgeon & Yves Bergeron (dir.), *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*. 2007, [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/>articles>quartier Beaugard](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/>articles>quartier%20Beaugard), 10 avril 2018.

41. H. Bos, *Barthelemy Lafon...*, op. cit., p. 104.

42. Civil Courts Collection, suit records, n° 1909 et 1952, 14 et 19 octobre 1809, City Archives, N.O. Public Library.

connaissaient et le père d'Arsène demanda même à La Fayette d'intervenir afin que son fils soit nommé consul de France à la Nouvelle-Orléans. Le Marquis promit son soutien, mais en vain<sup>43</sup>.

En 1808, les deux hommes furent très actifs sur le projet de la halle aux boucheries de la ville de la Nouvelle-Orléans. Ils déposèrent chacun un projet au début de 1808 et le projet de Barthélemy Lafon fut finalement sélectionné le 6 avril 1808<sup>44</sup>, mais la réalisation des travaux fut confiée à Lacarrière Latour. Il s'agissait d'un chantier important qui mobilisa l'attention de Lacarrière Latour durant une grande partie des années 1808 et 1809<sup>45</sup>. Cependant ce chantier lui valut aussi plusieurs déconvenues. Dès le mois de décembre 1808, la mairie de la Nouvelle-Orléans dirigée par James Mather se plaignit du retard pris par les travaux et lui imposa une date butoir pour l'achèvement des travaux : le 1<sup>er</sup> mai 1809<sup>46</sup>. Mais Lacarrière Latour fut incapable de respecter ce calendrier et les deux parties décidèrent d'un commun accord de rompre le contrat de construction qui les liait le 25 février 1811<sup>47</sup>.

Entre temps, Lacarrière Latour avait élargi le cercle de ses activités. Dès 1807, il participa aux travaux de construction du Théâtre de la rue Saint-Philippe que Lafon avait appelé de ses vœux et, en 1809, il se vit confier un projet d'amélioration pour ce même théâtre ainsi que la réalisation du Théâtre d'Orléans dont il était l'architecte et l'un des actionnaires<sup>48</sup>. La même année, il réalisa des travaux pour le négociant Leister. La réputation d'Arsène Lacarrière Latour en tant qu'architecte semblait cependant établie et c'est probablement pour cela qu'il décida de s'associer avec un autre architecte français, Jean Hyacinthe Laclotte, pour créer, en septembre 1810, une société d'architecture et de construction domiciliée à l'angle de la rue Royale et de la rue d'Orléans. Les deux hommes proposaient également de donner des cours d'architecture ainsi que des cours « d'ornementation [...] des appartements dans le nouveau goût, et en accord avec les principes adoptés à l'école des Beaux-Arts de Paris, de laquelle ils sont tous les deux élèves »<sup>49</sup>. On ignore si l'école a attiré un grand nombre d'élèves, cependant l'association allait porter ses fruits, car les deux hommes allaient être impliqués dans la réalisation de divers travaux, durant les deux années qui suivirent.

Parmi les chantiers les plus importants on peut retenir la Banque des Habitants, la maison Lemonnier dont les plans avaient été établis par

---

43. G. Smith, (éd.), *Historical Memoir...*, op. cit., p. xviii.

44. H. Bos, *Barthelemy Lafon...*, op. cit., p. 32-34.

45. *Miscellaneous Spanish and French Documents from December 23, 1789 to January 31, 1816*, Translation supervised by Joaquin Barnenas, New Orleans City Archives, vol. 4, 1937, p. 36-48.

46. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Godefroy, 23 décembre 1808, p. 5.

47. « Contrat entre le maire et Lacarrière Latour relatif à la Halle », 25 février 1811, *Letters, Petitions and Reports to the Conseil de Ville*, City Archives, N.O. Public Library, n° 573.

48. Sur les théâtres de la Nouvelle-Orléans, voir : J. G. de Baroncelli, *Le théâtre à la Nouvelle-Orléans, essai historique* (New Orleans, Imp. Géo Muller, 1906), 112 p. ; Beverley B. Lyle, *A Detailed Survey of the New Orleans Theatre from 1800 to 1825*, thèse (Bâton Rouge, LSU press, 1938), 98 p. ; John S. Kendall, *The Golden Age of the New Orleans Theater* (Bâton Rouge, LSU Press, 1952), p. 1-13.

49. *Louisiana Gazette*, 22 septembre 1810.

B. Lafon, et l'Hôtel Tremoulet<sup>50</sup>, sans oublier les travaux entrepris sur les terrains dont ils s'étaient portés acquéreurs, rue Dauphine, en 1811. Les deux hommes avaient également proposé à la mairie de construire une nouvelle salle de danse et d'en assurer la gérance. Bien que le projet ait été accepté par la ville, il ne fut pas mené à bien car les garanties demandées étaient trop élevées<sup>51</sup>.

Par ailleurs, Lacarrière Latour fut associé au projet de construction d'un réseau de distribution d'eau à la Nouvelle-Orléans par un système de pompage alimenté par des machines à vapeur. En effet, le 27 avril 1811, la mairie de la ville confia la réalisation de ce projet au célèbre architecte, Benjamin Latrobe<sup>52</sup>, qui travaillait alors à la construction du Congrès à Washington et qui était représenté à la Nouvelle-Orléans par ses associés, Henry S. Bonneval Latrobe, son fils, et Arsène Lacarrière Latour. Les activités de Benjamin Latrobe à Washington ne lui permirent pas de se rendre en Louisiane avant 1818 mais les travaux furent engagés par ses associés, ils allaient durer jusqu'en 1820<sup>53</sup>.

L'intégration des deux hommes dans la société néo-louisianaise, encore dominée par les créoles, et leur réussite professionnelle semblaient donc évidente comme le démontrent les investissements réalisés durant cette période. Par ailleurs, Arsène Lacarrière Latour décida de prendre la nationalité américaine peu de temps avant l'entrée de la Louisiane en tant qu'Etat de plein droit dans l'union américaine, en avril 1812<sup>54</sup>. En manifestant son adhésion aux nouveaux maîtres des lieux, sa démarche ne pouvait que favoriser ses entreprises.

## L'INVESTISSEUR

Après l'acquisition de la Louisiane par les Etats-Unis, l'environnement économique semblait porteur malgré les tensions internationales résultant du conflit franco-anglais qui nuisaient au commerce maritime. Après l'invasion de l'Espagne par Napoléon en 1808, la ville profita de l'arrivée massive de réfugiés francophones originaires de Saint-Domingue, chassés de Cuba, où ils avaient pour un temps trouvé refuge. Le rattachement de la Floride occidentale, avec Bâton Rouge, au territoire des Etats-Unis en décembre 1810 semblait promettre à la ville de la Nouvelle-Orléans une influence croissante comme site stratégique et plaque tournante à l'intersection de plusieurs sphères d'influence, dans une région instable destinée à connaître d'importantes évolutions politiques.

---

50. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Michel de Armas, 3 février 1812.

51. New Orleans City Council, New Orleans Public Library, session des 02 octobre, 06 novembre 1811 et 11 janvier 1812.

52. New Orleans City Council, New Orleans Public Library, session du 27 avril 1811, p. 37. B. Latrobe était issu d'une famille huguenote établie en Grande Bretagne, il avait la confiance du président Jefferson qui lui confia de nombreux chantiers dont ceux de la résidence présidentielle et du Congrès.

53. A. Lacarrière Latour n'était plus à la Nouvelle-Orléans, H. Bonneval Latrobe était mort de fièvre jaune en septembre 1817, tout comme son père, Benjamin, qui mourut le 03 septembre 1820 alors qu'il supervisait la fin des travaux. Voir Gary A. Donaldson, « Bringing Water to the Crescent City : Benjamin Latrobe and the New Orleans Waterworks System », *Louisiana History*, 28,4 (automne 1987), p. 381-396.

54. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série E, I, 1.

La première transaction effectuée par Lacarrière Latour concernait l'achat d'un terrain de 60 pieds sur 120, situé Faubourg de la Course, pour six cents piastres<sup>55</sup>. Lacarrière Latour s'engageait à verser cette somme au vendeur, Monsieur Pierre Robin de Logny, en trois versements de 200 piastres les 30 décembre 1807, 1808 et 1809<sup>56</sup>. Cependant, Lacarrière Latour ne semblait pas être en mesure de payer ce terrain et, le 27 septembre 1809, M. de Logny porta plainte pour non-paiement du deuxième terme. Finalement, la cour condamna Lacarrière Latour à effectuer les versements<sup>57</sup>, ce qui fut fait, pour le dernier, le 12 mars 1811<sup>58</sup>. Mais Lacarrière Latour s'empressa de revendre ce terrain, le jour même, à un certain Cornelius Paulding, pour 666 piastres<sup>59</sup>. De toute évidence, cet investissement foncier ne lui apporta pas de gros bénéfices, compte tenu des frais de justice qu'il eut à régler.

Entre temps, Lacarrière Latour avait fait d'autres acquisitions. Ainsi, dans un testament rédigé le 04 septembre 1809, Barthélemy Lafon reconnaissait devoir à Arsène Lacarrière Latour le tiers de l'habitation qu'il possédait à la Fourche, la demi-propriété de deux esclaves, ainsi que 1.905 piastres<sup>60</sup>. Le 21 septembre 1809, Lacarrière Latour s'était porté acquéreur d'un autre lot « fermé par les rues du Cirque, Fortier, celle de la place Gravier et celle du Canal », situé dans le Faubourg Ste Marie pour 5.000 piastres à verser sur une période de cinq ans<sup>61</sup>. Le vendeur était le très influent mais contesté homme d'affaires, Daniel Clark<sup>62</sup>. Mais le terrain ne fut jamais payé comme l'atteste l'état dressé en l'étude de Maître Pédésclaux le 31 mai 1813 suite à la faillite de l'entreprise de Lacarrière Latour<sup>63</sup>. Le terrain fut finalement rétrocédé à Daniel Clark le 25 juin 1813, peu de temps avant la mort de ce dernier<sup>64</sup>.

Si la spéculation foncière ne souriait pas à Lacarrière Latour, son association avec Laclotte et la création de leur entreprise allait donner à l'un et à l'autre l'occasion de réaliser d'autres investissements.

Ce fut le cas de plusieurs esclaves dont le premier, « un nègre nommé Peter d'environ 22 ans », fut acheté 700 piastres par Lacarrière Latour le

---

55. Egalement appelé Faubourg Annonciation, archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédésclaux, vol. 55, 12 juin 1807. Le terme « piastre » était utilisé par les Francophones de Louisiane pour désigner la monnaie américaine, le dollar, parfois dénommé également « gourde » par les réfugiés de Saint-Domingue.

56. *Idem*.

57. *Idem*.

58. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédésclaux, vol. 62, 12 mars 1811, p. 112.

59. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, actes notariés, Pierre Pédésclaux, vol. 63, 13 septembre 1811 et 26 décembre 1811.

60. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédésclaux, vol. 59, 04 septembre 1809, p. 406.

61. *Idem*, 21 septembre 1809, p. 432.

62. D. Clark avait fait fortune dans le commerce grâce à ses relations dans les administrations espagnole et américaine. Il fut consul des Etats-Unis avant l'achat du territoire et délégué territorial de la Louisiane au Congrès américain de 1806 à 1809, mais il s'opposa souvent au gouverneur Claiborne qu'il blessa lors d'un duel en 1807. Par ailleurs, son implication probable dans la conspiration Burr allait nuire à sa réputation.

63. First Judicial District Court, n° 104, faillite Laclotte-Latour, City Archives, N.O. Public Library.

64. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédésclaux, vol. 66, 25 juin 1813, p. 253.

19 septembre 1810<sup>65</sup> (mais revendu à son ancien propriétaire quelques mois plus tard<sup>66</sup>). En juin 1811, Lacarrière Latour et Laclotte se portèrent acquéreurs auprès de Simon Millet de « cinq nègres maçons » pour une somme globale de 4.200 piastres<sup>67</sup>. Cet achat important d’esclaves qualifiés démontre que l’entreprise Latour-Laclotte connut une période sinon faste, du moins prometteuse en ce milieu d’année 1811 malgré la rupture du contrat des halles aux boucheries. Ces hommes furent employés sur les différents chantiers engagés en 1811 ainsi que sur la propriété achetée le 5 janvier 1811<sup>68</sup>.

La propriété de la rue Dauphine constituait le bien foncier le plus important qu’Arsène Lacarrière Latour et Hyacinthe Laclotte aient acheté dans le cadre de leur association. Cette propriété fut cédée à Lacarrière Latour et à Laclotte pour 5.000 piastres. Le terrain fut alors subdivisé en quatre lots<sup>69</sup>. Lacarrière Latour et Laclotte entreprirent alors de construire plusieurs bâtiments sur ces terrains où ils aménagèrent à la fin de l’année 1811 dans une maison qui n’était pas encore terminée. Ainsi, en novembre 1811, les deux associés engagèrent un homme libre de couleur, Eugène Alexandre, pour effectuer d’importants travaux de menuiserie dans cette propriété qui furent achevés en avril 1812<sup>70</sup>. De nombreux autres artisans et ouvriers furent engagés pour réaliser ces constructions<sup>71</sup>.

Durant les six premières années de son séjour à La Nouvelle Orléans, Lacarrière Latour sut mettre à profit son réseau de connaissances qui lui permit de travailler pour les différentes composantes de la communauté néo-orléanaise et même au-delà, y compris dans des territoires sous contrôle espagnol. Cependant, malgré ces succès, la situation des deux associés se détériora au milieu de l’année 1812.

## REVERS DE FORTUNE

En effet, c’est à partir du printemps 1812 que l’on remarque un tournant important dans l’évolution du patrimoine des deux hommes et en particulier dans celui de Lacarrière Latour. Ainsi « un mulâtre nommé Jacob d’environ 14 ans »<sup>72</sup>, acheté en juin 1811 pour 450 piastres, fut revendu pour le même prix moins d’un an plus tard, semble-t-il pour s’acquitter d’une dette<sup>73</sup>. De la même façon, « un nègre nommé Charles

---

65. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédesclaux, vol. 61, 19 septembre 1810.

66. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédesclaux, vol. 62, 12 janvier 1811, p. 15.

67. Idem, 12 juin 1811, p. 283.

68. Idem, 5 janvier 1811, p. 10.

69. *Courrier de la Louisiane*, 10 mars 1813.

70. First Judicial District Court, n° 485, 2 juillet 1812, City Archives, N.O. Public Library.

71. D’après le tableau de répartition établi après la faillite de l’entreprise, on peut noter parmi ceux qui avaient travaillé sur les bâtiments de la rue Dauphine : François, Joseph et Louis Boisdoré, Louis Dornoncour, Francis Carrejols, William Fox, Charles Guillet, Pierre Marly, et Bélize (First Judicial District Court, n° 104, 8 juin 1813, City Archives, N.O. Public Library).

72. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Narcisse Broutin, vol. 26, 6 juin 1811.

73. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédesclaux, vol. 64, 20 avril 1812, p. 212.

d'environ 35 ans » que Lacarrière Latour avait acheté à Barthélemy Lafon en février 1812 pour 1.000 piastres<sup>74</sup> fut hypothéqué en octobre 1812 pour garantir le solde d'une créance correspondant à la livraison de matériaux de construction<sup>75</sup>.

De façon plus surprenante, A. Lacarrière Latour et Hyacinthe Laclotte se livrèrent à une manipulation compliquée sur leur propriété de la rue Dauphine qui allait se prolonger jusqu'à la liquidation de leur association. En effet, le 28 mars 1812, Lacarrière Latour et Laclotte décidèrent de vendre « un terrain et une maison », rue Dauphine à un certain Pierre Roger, pour 4.096 piastres, dont « 3.496 piastres en espèces sonnantes » et le solde par le transfert de propriété d'une « négresse cuisinière nommée Louise âgée d'environ vingt ans » au bénéfice d'Arsène<sup>76</sup>. Le terrain cédé ne constituait qu'une partie de la propriété achetée en janvier 1811 et il s'agissait d'une opération rentable pour les deux associés puisque la vente de ce lot, qui représentait un peu plus d'un septième de la propriété, permettait aux deux hommes de payer la totalité de leur investissement. Il n'est donc pas étonnant que, le même jour, ils remboursèrent par anticipation les 800 piastres encore dues sur l'achat du terrain<sup>77</sup>.

Cependant cette vente était assortie d'une condition pour le moins étrange. Pierre Roger s'engageait, en effet, à leur revendre le bien acheté un an plus tard. A. Lacarrière Latour et H. Laclotte tentaient-ils de soustraire ce terrain à leurs créanciers, ou avaient-ils un besoin important de fonds ? Quant à Louise, elle fut vendue le 23 juin 1812 pour 600 piastres<sup>78</sup>.

La vente consentie à Pierre Roger n'avait cependant pas fini de révéler des surprises. En effet, le 23 octobre 1812, Pierre Roger vendait la maison et le terrain acheté le 28 mars à un avocat fortuné, Dominique Seghers,<sup>79</sup> pour un montant de 7.000 piastres<sup>80</sup>. Afin de se libérer de la promesse faite à Lacarrière Latour et à Laclotte, Roger devait verser 2.904 piastres aux deux hommes qui reçurent ainsi un total de 7.000 piastres pour cette vente.

Mais, un mois plus tard, une opération comparable à la vente consentie à P. Roger était conclue entre Lacarrière Latour et Laclotte, d'une part, et ce même Pierre Roger, d'autre part. En effet, le jour où Roger vendait sa maison rue Dauphine, il achetait à Julie Bonne Foucher<sup>81</sup>, une dame de couleur libre, une maison sise rue Bourbon que Lacarrière

---

74. *Idem*, 22 février 1812.

75. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Marc Lafitte, vol. 2, 23 octobre 1812, p. 209.

76. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédesclaux, vol. 64, 28 mars 1812, p. 177.

77. *Idem*, p. 176.

78. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédesclaux, vol. 65, 23 juin 1812, p. 337.

79. Originaire du Brabant belge, D. Seghers était depuis peu à la Nouvelle-Orléans. Il allait représenter Arsène Lacarrière Latour et Hyacinthe Laclotte durant la liquidation de leurs biens.

80. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Marc Lafitte, vol. 2, 23 octobre 1812, p. 206.

81. Il est intéressant de noter que Barthélemy Lafon reconnaissait dans un testament rédigé le 04 septembre 1809 qu'une certaine Modeste Foucher, femme de couleur libre, était la mère de ses deux enfants. S'agissait-il de la même femme, ou d'une parente ? Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Pierre Pédesclaux, vol. 59, 04 septembre 1809, p. 406.

Latour et Laclotte avaient construite<sup>82</sup>. Par la même occasion les deux architectes empochaient le solde des travaux dû par Mme Foucher, soit 1.404 piastres. Mais, un mois plus tard, Lacarrière Latour et Laclotte faisaient enregistrer une promesse sous seing privé faite par Pierre Roger :

« *Le 23 mars 1813, je vendré au porteur du présent pour la somme de quatre mille quatre vingt seize gourdes la maison que je achetté de Bonne Fouché par acte devant M. Lafitte notaire. Mais passé le dit jour 28 mars 1813 la promesse est de nul valeur.* »<sup>83</sup> (sic)

Les deux amis signèrent l'enregistrement, mais l'encre de leur signature n'était pas encore sèche lorsqu'ils vendirent à Dominique Seghers la promesse de P. Roger pour 1.504 piastres<sup>84</sup>.

De toute évidence, A. Lacarrière Latour et H. Laclotte avaient décidé de vendre plusieurs de leurs biens fonciers et de leurs esclaves, peut-être dès le mois d'avril et de façon certaine à l'automne 1812. Qu'en était la raison ? Avaient-ils besoin d'une somme importante ? Dans quel but ?

En juin 1812, les Etats-Unis avaient déclaré la guerre à la Grande Bretagne et la nouvelle fut connue à la Nouvelle-Orléans le 05 juillet. Il n'est pas impossible que cet état de guerre fut à l'origine, au moins indirecte, de ces ventes. La ville portuaire était exposée aux attaques britanniques et cela nuisait grandement aux affaires, par ailleurs, elle fut soumise au blocus britannique qui devint très efficace au début de 1813. Mais que signifiait la volonté de racheter les maisons vendues avant la fin mars 1813 ? S'agissait-il de les protéger de la rapacité d'un créancier, ou bien les deux hommes (ou l'un d'eux, Lacarrière Latour en l'occurrence) envisageaient-ils de s'éloigner de la Nouvelle-Orléans jusqu'à cette date ? Ceci expliquerait la liquidation de plusieurs de ses biens en 1812 pour financer un autre projet tout en assurant ses arrières avec la certitude de retrouver ses biens au retour.

## L'AVENTURIER RÉVOLUTIONNAIRE ?

Plusieurs historiens ont affirmé que, à la fin de l'année 1812, Lacarrière Latour a participé à une expédition contre le Mexique espagnol. En effet, depuis l'invasion de l'Espagne par Napoléon, les colonies espagnoles étaient agitées par des mouvements sécessionnistes souvent soutenus plus ou moins ouvertement par les Etats-Unis qui voyaient d'un bon œil l'affaiblissement de l'influence des puissances coloniales européennes en Amérique<sup>85</sup>. Au Mexique, la rébellion fut lancée dans la province du Texas en septembre 1810 par le Père Hidalgo qui espérait obtenir le soutien des Etats-Unis. Après un premier revers et l'exécution du Père Hidalgo, plusieurs de ses partisans, dont José Alvarez de Toledo,

---

82. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, Marc Lafitte, vol. 2, 23 octobre 1812, p. 209.

83. Idem, 24 novembre 1812, p. 234.

84. Idem, p. 235.

85. Voir, par exemple, Frank L. Owsley Jr. & Gene A. Smith, *Filibusters and Expansionists: Jeffersonian Manifest Destiny, 1800-1821* (Tuscaloosa, University of Alabama Press, 1997), passim.

Juan M. Picornell et José B. Gutierrez de Lara, se rendirent aux Etats-Unis pour obtenir de l'aide. Gutierrez serait arrivé à la Nouvelle-Orléans en avril 1812 pour organiser une expédition militaire alors que, à Washington, Toledo tentait de négocier avec le gouvernement américain. L'expédition contre le Texas fut lancée en août 1812 avec la participation de nombreux citoyens américains malgré la neutralité déclarée des Etats-Unis. L'espoir de s'enrichir<sup>86</sup> et les succès initiaux de l'expédition, avec la chute de Nacogdoches (12 août) et de La Bahia (7 novembre), encouragèrent un nombre croissant de volontaires avides d'aventure à s'engager dans ce combat « révolutionnaire »<sup>87</sup>. C'est donc à ce moment-là que Lacarrière Latour aurait pris la décision de rejoindre l'expédition en cours. Peut-être pressentait-il l'imminence de changements profonds au Texas dont il comptait bien tirer profit au moment où l'économie de la Nouvelle-Orléans souffrait de la guerre avec la Grande Bretagne, mais cet engagement opportuniste ne fit qu'aggraver ses difficultés financières.

Selon l'historien cubain José Luciano Franco<sup>88</sup>, Lacarrière Latour se trouvait à Pittsburgh le 13 décembre 1812 lorsqu'un groupe d'insurgés dirigé par Toledo quitta cette ville pour se rendre au Texas. Or, Lacarrière Latour était à la Nouvelle-Orléans le 24 novembre, comme l'atteste l'acte notarié signé de sa main en l'étude de Maître Lafitte,<sup>89</sup> il lui était donc impossible d'être à Pittsburgh moins de trois semaines plus tard. En outre, Tolédo n'est arrivé à Natchez qu'à la mi-mars 1813 avant de se rendre à Natchitoches le 04 avril<sup>90</sup>. A moins d'avoir patienté pendant de longs mois dans l'une de ces villes, Lacarrière Latour ne faisait pas partie du groupe de Toledo et avait probablement rejoint, du moins dans un premier temps, l'expédition militaire dirigée par Gutierrez. Les insurgés s'emparèrent de San Antonio le 1<sup>er</sup> avril 1813 et déclarèrent l'indépendance du Texas quelques jours plus tard, mais leur camp était divisé et les exactions commises par l'armée de Gutierrez après la prise de San Antonio détournèrent un grand nombre de volontaires américains qui décidèrent alors de rentrer chez eux<sup>91</sup>. Lacarrière Latour faisait probablement partie de ces déçus de l'aventure mexicaine, car il réapparut à la Nouvelle-Orléans au début du mois de mai après cinq mois d'absence.

En effet, il n'existe aucune trace de la présence de Lacarrière Latour à la Nouvelle-Orléans entre fin novembre 1812 et le début du mois de mai 1813. Cette absence est inhabituelle car la présence de Lacarrière Latour à la Nouvelle-Orléans est attestée par la signature de nombreux contrats et notices judiciaires qui se sont succédés quasiment sans interruption de la fin mai 1810 à novembre 1812<sup>92</sup>. Puis, aucune trace jusqu'en

---

86. On promettait aux volontaires une concession de terrain et 40 dollars par mois.

87. Curtis Wilgus, « Spanish American Patriot Activity along the Gulf Coast of the United States, 1811-1812 », *Louisiana Historical Quarterly*, 8,2, p. 193-194 ; Harris G. Warren, *The Sword was their Passport. A History of American Filibustering in the Mexican Revolution* (Baton Rouge, LSU Press, 1943), passim ; Donald E. Chipman, *Spanish Texas, 1519-1821* (Austin, Univ. Of Texas Press, 1992), p. 233-237.

88. Cité par J. Garrigoux, *Un aventurier...*, op. cit., p. 117,118.

89. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, acte notarié, op. cit., note 86.

90. H. Warren, *The Sword was their Passport...*, op. cit., p. 58.

91. C. Wilgus, « Spanish American Patriot Activity... », op. cit. p. 199.

92. Entre septembre 1810 et novembre 1812, j'ai recensé pas moins de 40 documents, bien repartis sur toute cette période, impliquant Lacarrière Latour dans les archives notariales et judiciaires de la Nouvelle-Orléans, soit plus d'un document toutes les trois semaines.



mai 1813. Il est intéressant de noter, par ailleurs, que durant cette période un « teneur de livres », Jean Bertus, fut engagé par Lacarrière Latour et Laclotte pour tenir les comptes de leur entreprise<sup>93</sup>. Tout semble donc indiquer que les deux hommes étaient absents durant cette période et il est très probable que Lacarrière Latour ait effectivement participé à l'aventure mexicaine.

En revanche, les créanciers se sont bousculés à leur porte de janvier à avril 1813, essentiellement par l'intermédiaire de maître John Lynd qui présenta pas moins de huit notes en trois mois. En vain, car, comme le note John Lynd, les personnes présentes au domicile des deux hommes - des employés ou des esclaves - lui répondaient inmanquablement qu'il n'y avait pas d'argent, ou que ni Arsène Lacarrière Latour, ni Hyacinthe Laclotte étaient présents<sup>94</sup>.

Mais à partir du début mars 1813, la présence de Laclotte à la Nouvelle-Orléans était attestée par la signature de plusieurs documents « tant en son nom qu'en celui du Sieur Arsène Lacarrière Latour » (qui était donc toujours absent), dont la vente des cinq esclaves achetés en juin 1811 et une hypothèque sur une partie du terrain de la rue Dauphine<sup>95</sup>. La situation financière des deux hommes s'était donc dégradée au point de les contraindre à liquider une grande partie de leurs avoirs. Leur longue absence et les difficultés économiques dues au blocus britannique avaient porté un coup fatal à leur entreprise.

## LA FAILLITE

Le 10 mars 1813, le *Courrier de la Louisiane* annonçait que le partenariat entre A. Lacarrière Latour et Hyacinthe Laclotte était dissous<sup>96</sup> et, le 08 mai 1813, l'entreprise était mise en liquidation à la demande de Laclotte et de Lacarrière Latour, enfin de retour<sup>97</sup>.

Le bilan présenté au tribunal par les deux hommes faisait apparaître un actif de 16.910 dollars constitué, pour l'essentiel, par les immeubles et terrains de la rue Dauphine estimés à 11.461 dollars. Le reste était constitué de créances, trois actions du Théâtre d'Orléans, un esclave nommé Bosom Estimio et des matériaux de construction. Le passif, d'un montant de 15.958 dollars, était constitué de créances hypothécaires et de créances par compte et par billets<sup>98</sup>.

Lors d'une première réunion, qui se tint le 20 mai 1813, la majorité des créanciers refusa d'accorder aux deux architectes le délai qu'ils demandaient pour régler leurs dettes. Parmi les créanciers, on remarque

---

93. First Judicial District Court, n° 104, 8 juin 1813, City Archives, N.O. Public Library.

94. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, actes notariés, John Lynd, vol. 10, pp. 616-671, passim.

95. Archives notariales de la Nouvelle-Orléans, actes notariés, Pierre Pédesclaux, vol. 66, 9 et 25 mars 1813, 14 avril 1813.

96. Mais rien n'indique que Lacarrière Latour était de retour à la Nouvelle-Orléans à cette date.

97. Acte signé par les deux hommes, première preuve du retour de Lacarrière Latour à la Nouvelle-Orléans en 1813.

98. First Judicial District Court, n° 104, 1813, City Archives, N.O. Public Library.

le nom de porteurs de billets dont Edward Livingston et le jeune architecte H. Bonneval Latrobe<sup>99</sup>.

Une deuxième réunion de créanciers qui eut lieu le 31 mai fait apparaître une situation assez différente, car les biens de la rue Dauphine n'y figurent plus. Dans le tableau établi à cette occasion, la dette la plus importante était liée au terrain du Faubourg St Marie acheté en 1809 à Daniel Clark, terrain qui lui sera rendu par Lacarrière Latour le 25 juin 1813, ce qui effaçait la dette. En fait, ce deuxième tableau distingue la situation de Lacarrière Latour de celle de Laclotte qui présente un passif nul dans ce deuxième document. Le 04 novembre 1814, le syndic chargé de régler la liquidation des biens notait que la vente des biens ne permettait pas de régler le passif qui s'était alourdi de frais de justice. Le syndic laissa donc au tribunal le soin de prononcer le règlement définitif de la faillite, ce qui fut fait le 05 août 1815.

Après la mise en liquidation de leur entreprise, A. Lacarrière Latour et Hyacinthe Laclotte furent engagés par Nicolas Girod, le nouveau maire de la Nouvelle-Orléans, qui souhaitait transformer sa maison rue de Chartres, une maison qui, dit-on plus tard, devait accueillir Napoléon après sa défaite. En 1814, Lacarrière Latour travailla également au renforcement des fortifications de la ville aux côtés de Barthélemy Lafon qui, dès le mois de septembre 1812, avait été nommé ingénieur en chef par le général James Wilkinson qui commandait les forces américaines à la Nouvelle-Orléans<sup>100</sup>.

## LE SOLDAT

La menace anglaise se faisait en effet plus pressante et, après l'abdication de Napoléon, le 04 avril 1814<sup>101</sup>, les Britanniques commencèrent à regrouper leurs forces aux Antilles afin de préparer une attaque sur la Nouvelle-Orléans. Le général Andrew Jackson, qui tentait d'empêcher les Anglais d'établir une tête de pont en Floride espagnole, s'empara de Pensacola le 7 novembre. C'est là qu'il reçut une missive d'Edward Livingston datée du 21 novembre qui lui recommandait d'engager Lacarrière Latour comme ingénieur pour édifier des fortifications<sup>102</sup>.

Jackson arriva à la Nouvelle-Orléans le 02 décembre et nomma Lacarrière Latour ingénieur principal de l'armée le 17 décembre<sup>103</sup>. Lewis Livingston, le fils d'Edward, et H. S. Bonneval Latrobe étaient ses assistants<sup>104</sup>. Un nouvel épisode de la vie de Lacarrière Latour s'ouvrait, de nouveau sous l'uniforme. Son rôle et son action durant la bataille de la Nouvelle-Orléans sont bien connus. Il en écrivit les plus belles pages sur le terrain et dans l'ouvrage qui le rendit célèbre : *Historical Memoir of the War in West Florida and Louisiana in 1814-15: With an Atlas*.

---

99. Idem.

100. H. Bos, *Barthelemy Lafon...*, op. cit., p. 104.

101. La nouvelle fut connue à la Nouvelle-Orléans le 29 juin 1814.

102. Stanley C. Arthur, *Jean Laffite, Gentleman Rover*, New Orleans, Harmanson, 1952, p. 98.

103. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, I, 1.

104. J. Garrigoux, *Un aventurier...*, op. cit., p. 135.

Durant toute la campagne de la Nouvelle-Orléans, il resta aux côtés du général Jackson. Selon Gene Smith, il fut « l'un des acteurs les plus importants » de cette période<sup>105</sup>. Il fut l'un des principaux artisans du ralliement des pirates de Baratavia dirigés par les frères Lafitte à la cause américaine en organisant une rencontre entre le général américain et Jean Lafitte alors que Jackson avait peu de temps auparavant qualifié les pirates de « bandits démoniaques ». Mais Lacarrière Latour connaissait bien les Lafitte. Par ailleurs, les Américains avaient besoin de leur soutien et de leur troupe dont la valeur militaire était unanimement reconnue<sup>106</sup>.

Jackson s'en remit entièrement à Lacarrière Latour pour lui apporter la connaissance d'un terrain difficile couvert de forêts et de marécages, entrecoupé de canaux et scindé en deux par le fleuve. Les renseignements recueillis par Lacarrière Latour le 23 décembre, lors d'une mission de reconnaissance, convainquirent Jackson d'engager, le soir même, un premier assaut contre les forces anglaises qui n'étaient pas prêtes à livrer bataille. Une opération qui, selon Lacarrière Latour, sauva la Nouvelle-Orléans car elle retarda l'attaque anglaise et laissa aux défenseurs le temps d'ériger des fortifications<sup>107</sup>.

En effet, dans les jours qui suivirent et avant la bataille décisive du 8 janvier 1815, Lacarrière Latour fut autorisé à lever une compagnie d'artificiers<sup>108</sup> et il fut chargé de renforcer les défenses américaines en élevant des « parapets », en creusant des fossés et en coupant la levée qui contenait le Mississippi afin d'inonder le terrain à l'avant des troupes britanniques. Ces opérations allaient se révéler capitales dans la victoire américaine. Le 09 janvier, Lacarrière Latour était encore sous le feu des navires britanniques au fort Saint-Philippe, plus au sud, sur les berges du Mississippi pour en renforcer les défenses. Après neuf jours de siège, les forces anglaises se retirèrent, la victoire était totale. La contribution de Lacarrière Latour à la victoire américaine fut essentielle et elle lui valut une citation. Il fut démobilisé le 20 mars 1815<sup>109</sup>.

## L'HISTORIEN

Après la guerre, Lacarrière Latour ne devait pas reprendre ses activités d'architecte. Avant même d'être démobilisé, il avait entamé la rédaction de son ouvrage retraçant le déroulement de la bataille. Il s'investit totalement dans ce projet et mit à profit, d'une part, sa connaissance des événements et, d'autre part, ses relations en collectant une multitudes de documents, dont certains émanant de la présidence des Etats-Unis, en

---

105. *Historical Memoir of the War...*, op. cit., p. xi.

106. Sur le déroulement de la bataille et le rôle de Lacarrière Latour, voir : G. Smith, « Arsène Lacarrière Latour... », op. cit., p. 90-95 ; Jane Lucas de Grummond, *The Barratarians and the Battle of New Orleans* (Bâton Rouge, LSU Press, 1961), 180 p. ; Samuel Carter, *Blaze of Glory. The Fight for New Orleans, 1814-1815* (New York, St Martin's Press, 1971), 351 p. ; S. Arthur, *Jean Lafitte ...*, op. cit. ; T. Pickles, *New Orleans...*, op. cit., p. 39-80. A. Lacarrière Latour, *Historical Memoir...*, op. cit. passim.

107. A. Lacarrière Latour, *Historical Memoir...*, op. cit., p. 112.

108. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, I, 4.

109. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, I, 3.

interrogeant les témoins des opérations tant du côté américain que du côté britannique, en dressant des cartes et en dessinant le plan des opérations. En mai 1815, il était à Philadelphie où il entreprit les démarches nécessaires à la publication de son livre. Il allait y résider au moins jusqu'en mars 1816.

Dès la fin du mois de juillet 1816, la rédaction de l'ouvrage étant terminée, Lacarrière Latour en confia la traduction à H. P. Nugent et l'impression à la société John Conrad & Co à Philadelphie. Il avait espéré pouvoir réaliser une édition française mais l'imprimeur Triquer, à Paris, lui répondit que cela n'était pas envisageable car les circonstances étaient « peu favorables » après la défaite de Napoléon<sup>110</sup>.

L'accueil réservé à l'ouvrage fut plutôt mitigé malgré une bonne critique de 33 pages dans la *National American Review* de Boston<sup>111</sup> et l'intérêt manifesté par Thomas Jefferson qui souhaitait recevoir un exemplaire « dans la langue d'origine »<sup>112</sup>. D'autres critiques furent moins positives<sup>113</sup>, James Monroe estimait que Lacarrière Latour aurait dû mettre l'accent sur le contexte politique, Livingston n'appréciait pas le portrait de Jackson placé en frontispice de son livre qu'il qualifiait de caricature. Et Jackson n'était pas davantage enthousiasmé par l'ouvrage<sup>114</sup>. Plusieurs commentateurs de Lacarrière Latour sur les opérations militaires durant la bataille déplurent à certains participants qui avaient une vision naturellement différente de celle de Lacarrière Latour et qui s'en offusquèrent<sup>115</sup>. Cela porta tort à l'ouvrage qui, par ailleurs, coûtait trop cher. Selon James Workman, les Américains aimaient son livre mais ils aimaient encore plus garder les cinq dollars nécessaires pour souscrire à l'achat de l'ouvrage<sup>116</sup>.

Lacarrière Latour fut profondément blessé par la mévente de son livre. Il avait espéré pouvoir mettre un terme à ses difficultés financières par cette publication au point de négliger toute autre activité. Dans une lettre adressée à Livingston, il exprimait sa déception et son dépit d'avoir « fait la guerre à [s]es dépens ». Depuis l'arrivée des Anglais, ajoutait-il, il avait « employé près de douze mois [...] pour la pitoyable somme de 170 gourdes » correspondant à sa solde militaire versée à la demande du général Jackson<sup>117</sup>.

Il devenait urgent pour Lacarrière Latour de trouver d'autres ressources financières. Son séjour à Philadelphie le rapprocha des cercles du pouvoir. A Washington, il s'entretint plusieurs fois avec le secrétaire d'Etat, James Monroe, et il n'est pas impossible qu'il ait rencontré le

---

110. Lettre du 19 août 1815 à A. Lacarrière Latour, AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, IV, 6.

111. Lettre de James Workman à A. Lacarrière Latour, 15 septembre 1816, AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, IV, 11.

112. Lettre de T. Jefferson à A. Lacarrière Latour, 26 octobre 1815, AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, IV, 6.

113. Lettre de M. Duponceau à A. Lacarrière Latour, 17 juin 1816, AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, IV, 10.

114. Lettre de Livingston à Andrew Jackson, 07 novembre 1826, Andrew Jackson Papers, Library of Congress.

115. Gene Smith, « Arsène Lacarrière Latour Papers... », op. cit., p. 4-5.

116. Lettre de James Workman à A. Lacarrière Latour, op. cit.

117. Brouillon d'une lettre d'A. Lacarrière Latour à Livingston, 1<sup>er</sup> novembre 1816, AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, IV, 12.

président Madison. Il retrouva Andrew Jackson ainsi que Jean Laffite qui séjourna à Philadelphie durant la plus grande partie de l'hiver. Il rencontra Benjamin Latrobe, qui travaillait encore sur les bâtiments du Congrès et de la résidence présidentielle gravement endommagés durant la guerre. Les deux hommes discutèrent des possibilités offertes par la vapeur comme source d'énergie, car Latrobe était passionné par cette nouvelle technologie au point de collaborer avec Robert Fulton, l'homme qui construisit les premiers bateaux à vapeur aux Etats-Unis. Peu de temps après, Lacarrière Latour allait lui-même proposer un projet de liaison maritime par navires à vapeur aux autorités espagnoles à Cuba.

Il ne fait aucun doute également que Lacarrière Latour eut l'occasion de fréquenter des émigrés de l'Empire qui s'étaient réfugiés en grand nombre aux Etats-Unis<sup>118</sup>. C'est dans cette atmosphère un peu exaltée que plusieurs projets d'expéditions plus ou moins rocambolesques furent élaborés : un complot visant à provoquer une insurrection esclavagiste à Cuba, l'établissement d'une colonie en Alabama (Marengo), ou au Texas (le Champ d'Asile), qui devaient toutes deux servir de refuge aux exilés de l'Empire et dont le Général Lallemand, l'ami de Lacarrière Latour, allait être l'un des principaux instigateurs, l'invasion de la Floride par les Associés de La Nouvelle-Orléans dont les Laffite étaient membres, et une expédition au Texas sur fonds de spéculation minière. Lacarrière Latour connaissait et fréquentait plusieurs personnages directement impliqués dans ces projets mais rien ne prouve qu'il y ait été associé d'une façon ou d'une autre.

## L'AGENT SECRET

Cependant, c'est à cette époque que Lacarrière Latour se rapprochât des Espagnols pour en devenir l'un de leurs agents sous le pseudonyme de John Williams. Ce fut également le cas de Pierre Laffite, qui fit allégeance à la monarchie espagnole et à son représentant à la Nouvelle-Orléans, le Père Antoine de Sedella, le 17 novembre 1815, ainsi que de Jean Laffite, d'Alvarez de Toledo et de Barthélemy Lafon, qui était, quant à lui, au service de l'Espagne depuis longtemps déjà. Il est probable que Lacarrière Latour ait agi par opportunisme et non par conviction, mais l'échec de son livre et la déception qu'il en éprouvait à l'égard des Américains, qui ne savaient donner de l'argent qu'« en palabres seulement »<sup>119</sup>, l'ont contraint à chercher d'autres moyens pour faire fortune. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'expédition qu'il entreprit de juin à novembre 1816 avec Jean Laffite le long de la Rivière Rouge, de la Sabine, de la Trinité et de l'Arkansas. Quel était l'objectif de cette expédition ? S'agissait-il de protéger les intérêts espagnols ? S'agissait-il de découvrir un territoire propice à l'établissement d'une colonie de Français

---

118. Christian Marbach, « En Louisiane. Ces Français qui ont "fait" l'Amérique », *SABIX, Bulletin de la Société des Amis de la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique*, 38 (mai 2005), p. 44-53.

119. Lettre de Lacarrière Latour à Charles Lallemand, 2 juin 1818, AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série E, III, 3.

comme Lacarrière Latour l'écrit lui-même<sup>120</sup>, ou encore de prospector le Texas à la recherche de minerais précieux ? Il n'est pas impossible que Lacarrière Latour poursuivait plusieurs de ces objectifs, mais il comptait bien monnayer les informations collectées, car, comme l'écrit Gordon Sayre, « l'information était une marchandise » qui pouvait rapporter davantage que la vente de produits<sup>121</sup>. Peu de temps après, Lacarrière Latour remit aux autorités espagnoles un rapport détaillé. Même s'il ne dévoilait finalement rien que les autorités espagnoles ne puissent ignorer, ce document comporte des jugements et des considérations qui montrent que Lacarrière Latour avait choisi son camp<sup>122</sup>.

A la fin de l'expédition, il repartit vers Washington où il retrouva le Général Lallemand qui était en train de finaliser son projet du Champ d'Asile, mais son séjour dans la capitale fédérale fut bref, car au début de l'année 1817, il était de retour à la Nouvelle-Orléans où il s'embarqua pour La Havane le 28 février 1817.

Quelques mois plus tard, durant l'été 1817, il était de retour à Washington et à Philadelphie où il était chargé d'espionner les émigrés français pour contrecarrer leurs projets éventuels contre Cuba ou le Mexique. Il fit un nouveau voyage à Philadelphie et à Washington en janvier et février 1818, sous le pseudonyme d'*Almagro* cette fois, pour remettre des cartes et des documents à l'ambassadeur espagnol qui était en négociation avec le gouvernement américain sur l'avenir de la Floride, mais Lacarrière Latour avait d'autres projets en tête. Il refusa le poste de consul d'Espagne à la Nouvelle-Orléans et fit savoir aux autorités espagnoles qu'il ne souhaitait plus jouer le rôle d'agent du gouvernement. Il ne se rendit pas au Champ d'Asile et refusa de s'associer au projet de Marengo, comme l'y priaient instamment son ami Lallemand<sup>123</sup>, mais juste avant son départ pour les Etats-Unis, en janvier 1818, il fit une demande de concession en Floride, près de Pensacola où il espérait fonder une colonie et exploiter les richesses minières de la région<sup>124</sup>. Cependant, ce nouveau projet fut sans suite car les Etats-Unis s'approprièrent ce territoire espagnol dès la fin mars. Durant son séjour américain, il se porta également acquéreur de machines à vapeur qu'il s'employa à mettre en valeur dès son retour à Cuba, mais ses projets industriels ne connurent pas un grand succès et il reprit très rapidement ses activités d'architecte qui lui permirent de réaliser plusieurs projets importants sur l'île de Cuba<sup>125</sup>.

---

120. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série D, IV, 12.

121. Gordon Sayre, « How to succeed in exploration without discovering anything : four French travelers in colonial Louisiana, 1714-1763 », *Atlantic Studies*, 10,1 (mars 2013), p. 53.

122. Ce rapport comporte 40 feuillets manuscrits : Archivo Historico Nacional de Cuba, Gobierno superior civil, log. 492, n° 18688, « Secret Madrid » ; voir la traduction française dans J. Garrigoux, *Un aventurier...*, op. cit., pp. 195-212, et la traduction en langue anglaise dans Edwin H. Carpenter, Jr. « Latour's Report on Spanish-American Relations in the Southwest », *Louisiana Historical Quarterly*, 30,3 (juillet 1947), p. 715-737.

123. AD 15, fonds Lacarrière Latour, 1 Mi 53 R3, série E, III, 1, 2, 4.

124. J. Garrigoux, *Un aventurier...*, op. cit., p. 216-222.

125. Sur ses activités à Cuba et son retour en France, voir : J. Garrigoux, *Un aventurier...*, op. cit., p. 215-345.

## CONCLUSION

C'est en naufragé de la révolution haïtienne, et donc un peu par hasard, qu'Arsène Lacarrière Latour se retrouva sur le territoire des Etats-Unis en 1803 ou en 1804. Il n'y fut pas envoyé comme agent investi d'une mission secrète pour rétablir en Amérique un empire français en pleine déconfiture. Son expérience new yorkaise le prouve. Certes, à la Nouvelle-Orléans, il ne pouvait éviter de fréquenter plusieurs person-nages à la loyauté incertaine que l'on retrouvait dans la société la plus respectable de la ville. Son association et son amitié avec Barthélemy Lafon ont pu éveiller les soupçons car ce dernier avait l'âme d'un aven-turier peu scrupuleux, mais il lui offrit le gîte et du travail tout en l'intro-duisant dans la société louisianaise. En ce début du 19<sup>ème</sup> siècle, la société louisianaise n'était pas cloisonnée par des codes très stricts et cette fluidité offrait des opportunités que Lacarrière Latour sut exploiter. Par ail-leurs, les malversations de Lafon n'étaient pas les siennes et Lacarrière Latour se détacha de Lafon dès qu'il en eut l'occasion en s'associant à Hyacinthe Laclotte.

Sa formation d'architecte lui offrait ses meilleures chances de succès et son œuvre tant en Louisiane qu'à Cuba est loin d'être négligeable. C'est sur la durée que s'apprécie le travail d'un architecte et c'est dans le temps qu'il construit sa réputation. Or, Lacarrière Latour ne put véritablement exercer sa profession en Louisiane que pendant 6 ans, compte tenu de son aventure mexicaine et de la crise économique qui réduisirent son activité à néant à partir de l'été 1812. Le plan de la ville de Bâton Rouge, les travaux effectués pour ériger la hallé aux boucheries ou le système d'adduction d'eau, la construction de deux théâtres et de nombreux bâti-ments dont certains ornent encore les rues du Vieux Carré à la Nouvelle-Orléans témoignent de l'œuvre accomplie en peu de temps.

Lacarrière Latour ne sût pas en tirer le bénéfice escompté, l'activité économique souffrit grandement de la guerre avec la Grande Bretagne, mais il faut bien reconnaître aussi que l'exercice de la profession d'archi-ctecte (ou d'historien) n'était pas alors le moyen le plus approprié pour s'enrichir dans le Nouveau Monde et en particulier à la Nouvelle-Orléans. En effet, même le célèbre architecte Benjamin Latrobe, qui est considéré comme le premier architecte américain et qui bénéficiait de la protection du président Jefferson, était couvert de dettes à sa mort.

Le projet d'Arsène Lacarrière Latour était de faire fortune rapidement. Pour cela, il fallait faire preuve d'audace et d'opportunisme, Lacarrière Latour ne manquait ni de l'un ni de l'autre au point de multiplier les entreprises et au risque de remettre en cause les avantages acquis. L'aven-ture mexicaine illustre parfaitement ces traits de caractère. Tour à tour homme d'affaires, arpenteur, architecte, entrepreneur, spéculateur, ensei-gnant, aventurier, soldat, historien et agent secret, Lacarrière Latour ne réussit à asseoir durablement sa réputation dans aucune de ces activités, mais il ne devait démeriter dans aucune, mis à part dans la réalisation de ses projets new yorkais, sur lesquels nous manquons encore d'infor-mations, ce qui démontre l'étendue de ses talents, sa grande capacité d'adaptation et sa mobilité, autant de qualités essentielles dans une société louisianaise en pleine mutation. Mais il fut profondément blessé par le peu de reconnaissance que lui témoignaient les Américains suite

à son action durant la bataille de la Nouvelle-Orléans. C'est cette blessure d'orgueil plus que ses échecs financiers qui l'amènèrent à rompre avec sa terre d'adoption et à faire allégeance à la monarchie espagnole précisément au moment où il sentait confusément que les Etats-Unis allaient absorber les colonies espagnoles nord-américaines, précisément au moment où la Nouvelle-Orléans allait connaître un essor considérable grâce à la culture du coton qui se développait dans les Etats du Sud. Mais, après la guerre de 1812, il se sentait rejeté dans une société qui s'américanisait de plus en plus et marginalisait les influences espagnoles et françaises, comme si la Louisiane se détachait des mondes atlantiques qui l'avaient façonnée pour lier définitivement son sort à la nation américaine qui avait besoin de la Nouvelle Orléans pour développer la vallée du Mississippi. A Cuba, Arsène Lacarrière Latour reprit très rapidement ses activités d'architecte qui seules, à Cuba comme aux Etats-Unis, pouvaient lui apporter la stabilité financière que ses activités d'aventurier ou d'espion ne pouvaient lui donner.

Comme le remarque Peter Kastor, son revirement d'allégeance montre également que, dans cette région du monde atlantique où coexistaient des influences croisées de plusieurs empires, de plusieurs « atlantiques », les identifications nationales étaient très fluides au gré des opportunités et des circonstances<sup>126</sup>. De Saint Domingue à Cuba en passant par New York et la Louisiane, Lacarrière Latour a su trouver sa place malgré, voire grâce aux tourbillons de l'Histoire qui ont agité l'Atlantique à l'aube du 19<sup>ème</sup> siècle. « Le monde atlantique est immense, mais il est aussi individuel », écrit François Dominic Laramée<sup>127</sup> ; il fut façonné par les nations qui l'entourent, mais aussi par des individus dont les projets et la vie les amenaient à naviguer d'une sphère politique et culturelle à l'autre, à l'instar de Lacarrière Latour. C'est peut-être là une des caractéristiques essentielles des mondes atlantiques et, particulièrement, de l'Atlantique français.

---

126. Peter J. Kastor, « 'They Are All Frenchmen' : Background and Nation in an Age of Transformation », p. 239-267, in Peter J. Kastor & François Weil (ed.), *Empires of the Imagination. Transatlantic Histories of the Louisiana Purchase* (Charlottesville, VA, University of Virginia Press, 2009).

127. François Dominic Laramée, « Quelques leçons que les atlanticistes ont apprises de l'Atlantique français », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, 71,1-2 (été-automne 2017), p. 80.